



INDIVIDUAL INTERNATIONAL CONSULTANT

EXPERT JURISTE, SPECIALISTE EN DROIT DES ELECTIONS

Réf N° 14/TCD10/08/2018/IC

Date : 16 août 2018

Country : Tchad

Description of the assignment : Consultant International – Expert(e) juriste, spécialiste en droit des élections

Project name: Appui à la Crédibilité et à la Transparence des Elections au Tchad (ACTET)

Period of assignment/services (if applicable): 90 jours

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site <http://procurement-notice.undp.org/search.cfm> (cliquer pour accéder à la fenêtre «Country Office » y écrire « Chad » puis cliquer sur « search » ; sélectionner l'avis sollicité) ou à retirer au bureau du PNUD à N'Djaména/Tchad.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) ; séparément par courriel à l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le jeudi 30 août 2018 à 10h00, heure de N'Djaména, en indiquant la référence N° 14/TCD10/08/2018/IC (si cette référence n'est pas indiquée en **objet de votre mail**, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée à l'adresse e-mail faq.td@undp.org. Les réponses seront postées sur le site de publication <http://procurement-notice.undp.org> accessible à tous les candidats/soumissionnaires.

Le PNUD a mis en place le Projet d'Appui au Cycle Electoral au Tchad (PACET) dans la perspective de l'organisation des élections présidentielle, législatives et communales. Commencé en janvier 2016, le projet avait pour objectifs spécifiques, à court terme, de renforcer les capacités de la Commission Électorale nationale Indépendante (CENI) et d'autres institutions clés pour l'organisation d'une élection présidentielle crédible et transparente et, à moyen terme, d'engager avec elles des réformes structurelles en vue d'améliorer les systèmes et processus électoraux dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique. Au-delà d'un scrutin, il s'agit pour le PNUD de contribuer à un développement durable des capacités nationales d'organisation et de gestion de cycles électoraux répondant aux normes de qualité internationalement reconnues et d'aider les citoyens tchadiens, notamment les femmes, à exercer leurs droits à participer à la conduite des affaires politiques de leur pays.

Une requête du Gouvernement datée du 26 octobre 2017, approuvée par le Secrétaire Général adjoint chargé des affaires politiques et Coordonnateur des Nations Unies pour les activités d'assistance électorale le 18 décembre 2017, a sollicité le déploiement d'une mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM). Celle-ci a séjourné au Tchad du 12 au 23 février 2018. L'objectif de la mission était d'évaluer l'environnement politique et pré-électoral, le cadre juridique et institutionnel des élections, ainsi que les capacités et les besoins des parties prenantes. Tout ceci dans l'optique de définir, avec les institutions concernées, les domaines dans lesquels l'assistance électorale des Nations Unies pourrait être accordée, de même que les modalités y relatives.

La NAM a recommandé un engagement politique soutenu à travers les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) afin de promouvoir un dialogue inclusif, visant à favoriser la création de conditions propices à la tenue d'élections transparentes, crédibles et inclusives, et de mobiliser l'appui de la communauté internationale en faveur de l'organisation des élections. Cet engagement apportera une dimension politique à l'assistance technique à fournir travers le projet d'Appui à la Crédibilité et à la Transparence des Elections au Tchad (ACTET) géré par le PNUD. Sont concernés, notamment, le développement des capacités de la nouvelle commission électorale à préparer et à organiser les prochaines élections, le développement des capacités du nouveau cadre national de dialogue politique, l'amélioration de la communication externe des organes de gestion des élections, l'amélioration du système de gestion et de transmission des résultats, le renforcement des mécanismes de gestion du contentieux électoral et une meilleure gestion de la période post-électorale et de l'intervalle entre-deux-élections. Cet appui interviendra dans un contexte de changements politiques majeurs imposés par le Forum des réformes institutionnelles organisé du 19 au 27 mars 2018. Il devra également prendre en compte les évolutions juridiques nées de l'adoption d'une nouvelle Constitution par l'Assemblée nationale le 30 avril 2018 et, le cas échéant, soutenir une révision du cadre juridique et institutionnel des élections. Dans cette optique, le PNUD recrute un(e) expert (e) juriste, spécialisé (e) en droit des élections, suivant les termes de référence ci-dessous :

1. ETENDUE ET DESCRIPTION DU TRAVAIL DEMANDE, RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Sous la supervision directe du Conseiller Technique Principal et en étroite collaboration avec les institutions nationales, l'intéressé(e) apportera un appui à la revue et à la réforme du cadre institutionnel et juridique des élections au Tchad à la lumière des normes de qualité internationales. Il/elle travaillera en binôme avec l'expert(e) national(e) et sera chargé (e) des tâches suivantes :

- Donner des avis et des recommandations, en équipe avec le/la juriste national(e) spécialiste en droit des élections, sur les modifications et les améliorations à apporter aux textes législatifs et réglementaires régissant l'organisation des élections ;
- Assister les institutions nationales dans la réflexion sur l'architecture institutionnelle et le cadre juridique des élections ;
- Appuyer techniquement l'organisation d'ateliers d'échanges autour de la réforme du cadre juridique et institutionnel des élections et suggérer les meilleures approches de dialogue et de collaboration inter-institutionnels sur la question ;
- Assister les institutions nationales dans la réflexion sur l'architecture institutionnelle et le cadre juridique des élections ;
- Participer aux réunions techniques et comités de rédaction éventuels sur la question du cadre légal des élections ;
- Assister les institutions nationales dans la conception et l'élaboration des actes réglementaires et légaux en relation avec le processus électoral ;

- Faire des études juridiques sur des dossiers électoraux ;
- Apporter conseil et appui juridique à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et à la CENI ;
- Exécuter toutes autres tâches conformes à la mission.

2. COMPETENCES

- Grandes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité ;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler ses idées de façon claire et concise ;
- Aptitude à communiquer de façon simple et efficace avec les différents partenaires impliqués ;
- Grande capacité d'adaptation, d'ouverture d'esprit, de souplesse et d'adaptation dans les relations avec ses interlocuteurs ;
- Pédagogie et disponibilité à s'inscrire dans une approche de développement des capacités et de transfert de compétences.

3. LIVRABLES

1. Propositions d'amendements des textes législatifs et réglementaires ;
2. Organisation d'ateliers d'échange sur la réforme du cadre juridique et institutionnel des élections ;
3. Au moins une étude juridique sur le processus électoral ;
4. Rapports d'avancements ;
5. Rapport final

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

I. Qualifications académiques :

Deuxième cycle (Master) en Droit public, en relations internationales, sciences politiques ou équivalent.

II. Expérience :

- Un minimum de 7 ans d'expérience dans le domaine de l'assistance technique électorale, au niveau international, ou dans des domaines connexes de la gouvernance démocratique ;
- Maîtrise des standards internationaux et des bonnes pratiques en matière électorale ;
- Une expérience pertinente dans l'analyse, la revue, l'évaluation ou l'élaboration des textes juridiques (projets de loi, textes réglementaires), y compris dans le domaine électoral ;
- Expérience avérée dans la conduite de recherches, d'évaluation et dans la rédaction des rapports et notes techniques, y compris comme expert juriste dans le domaine de l'appui au cycle électoral ;
- Une bonne connaissance du contexte tchadien serait un atout.

III. : Langues

Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable

IV. Autres :

Maîtrise de l'outil informatique

5. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION

Les personnes intéressées doivent envoyer les documents suivants :

Une proposition technique incluant :

1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ;
2. Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation envisagée de la mission ;
3. CV incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 personnes références, avec leurs adresses téléphonique et courriel.

6. PROPOSITION FINANCIÈRE

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier des paiements en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignations	taux	Nombre/qté	montants
Honoraire			
Perdiem s'il y a (suivant le chronogramme)			
Frais de déplacement en ville et s'il y a les frais de transport sur les sites (les consultants ne sont pas autorisés à bord des véhicules du PNUD)			
Frais de communication			
Autre frais s'il y a (à préciser)			

6. ÉVALUATION

Les consultants seront évalués individuellement ainsi qu'il suit :

Le contrat sera attribué au consultant :

1. Dont l'offre est jugée valable (répond aux TDR) et
2. ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)
 - Note technique : 70%

- Note financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critères	Poids	Max de points
Offre technique	70%	100
Consultant International - Juriste, spécialiste en droit des élections		
Méthodologie, chronogramme et plan de travail		50
Deuxième cycle (Master) en Droit public, en relation internationale, sciences politiques ou équivalent		10
Avoir une expérience d'au moins 7 ans d'expérience dans le domaine de l'assistance technique électorale, au niveau international, ou dans des domaines connexes de la gouvernance démocratique		20
Une expérience pertinente dans l'analyse, la revue, l'évaluation ou l'élaboration des textes juridiques (projets de loi, textes réglementaires), y compris dans le domaine électoral		10
Expérience avérée dans la conduite de recherches, d'évaluation et dans la rédaction des rapports et notes techniques, y compris comme expert juriste dans le domaine de l'appui au cycle électoral		10